



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Bringolo

Autres communes :

R500

Appellation : Château de la Grand'Ville

Monument(s)

Appellation : Château de la Grand'Ville

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 13/11/2012

Étendue de la protection : Logis en totalité ; communs en totalité (écuries, granges et bâtiments associés, colombier, petits bâtiments annexes, cour pour son pavement, son sol d'assiette et ses murs de clôture, serres) ; ensemble du parc, comprenant notamment le saut-de-loup, le jardin potager avec ses clôtures, les allées et chemins, les portes, grilles et éléments de clôture (murs, murets, fossés, etc.), les façades et toitures du pavillon d'entrée, la tour néo-médiévale en totalité, les terrasses et leurs murs de soutènement (belvédère, etc.), la terrasse du logis avec son puits, les aménagements maçonnés (bancs...), la "chambre des colonnes", l'ancien lavoir, le sol d'assiette des parcelles correspondantes ; étang avec sa digue (à l'exclusion de la voie communale) ; avenue d'arrivée curviligne avec ses murs (à l'exclusion de la voie communale).

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.